

## Volet 1 - Mandats du Conseil d'administration

- Préparation et suivi du calendrier des opérations.
- Tenue des réunions régulières du conseil d'administration.
- Gestion et suivi de la planification budgétaire (rapports mensuels et annuels)
- Documents d'information remis aux parents.
- Participation aux événements du Cégep (Remise de bourses à la soirée du Mérite étudiant, Mérite sportif et autres activités culturelles).
- Soutien financier aux projets étudiants.
- Protocole d'entente sur le partenariat avec la Fondation.

## Volet 2 - Communications aux parents

- Représentation au sein du conseil d'administration du Cégep.
- Poursuivre l'amélioration du site web.
- Amélioration des communications par les courriels.
- Partenariat avec l'organisme Entraide-Parents afin d'outiller et accompagner les parents des élèves du Cégep Limoilou dans leur relation avec leur enfant.
- Organisation d'une conférence offerte au public par Entraide-Parents.

## Volet 3 - Contribution aux besoins et priorités des étudiants

- Attribution de deux bourses à la persévérance, à la soirée du Mérite étudiant.
- Attribution d'une bourse pour un projet d'études, à la Collation des grades.
- Contribution au Fonds d'urgence de la Fondation du Cégep Limoilou afin de venir en aide aux étudiants du Cégep Limoilou vivant une situation financière précaire accrue par la pandémie de la COVID-19.
- Participation au financement d'activités réalisées par et pour les étudiants :
  - Mérite sportif
  - Soirée culturelle
  - Camp de formation
  - Festival de danse, de théâtre
  - Compétitions
  - Etc.